Image not found or type unknown

Sixt - pratiques frauduleuses

Par **JoseA**, le **09/08/2017** à **09:17**

Bonjour

J'ai loué (resa 9852285737) un véhicule tout récemment à Riga et ayant déjà une assurance avec ma carte Visa je n'ai pas pris d'assurance supplémentaire.
Lors de la location, j'ai donc engagé une caution de 550 € en cas de sinistre et suite a une remarque de ma part sur le remboursement lors de la restitution, l'hôtesse a bien insisté sur le fait "si tout se passe bien", un signe...

Au retour, j'ai garé le véhicule sur le parking réservé Sixt comme prévu et j'ai demandé à faire le contrôle du véhicule avec quelqu'un mais on m'a précisé qu'il n'y avait personne pour ça sur place et on ma l'a redit depuis mais mail.

Je reçois le lendemain un mail me signifiant un problème avec le véhicule et des photos d'une portière rayée.
J'appelle en précisant bien que le véhicule était en parfait état mais on me dit que j'ai signé et que j'aurais du prendre une assurance !
De part ma profession j'avais des contacts avec la police et les douanes sur place. Sentant une entourloupe, je demande a leur laisser voir le véhicule pour vérifier que les photos correspondaient bien au véhicule.
On refuse.

Depuis j'ai reçue une facture (9360301983) pour ces dommages.
Je n'ai pas engagé l'assurance Visa car je considère que c'est clairement une pratique frauduleuse, je regarde comment engager une procédure.

J'ai choisi Sixt afin d'éviter les "petits" loueurs su place, erreur !

vous voilà prévenus...
JA

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés